

Membres en exercice : 29

Membres présents : 26

Membres votants : 28

Le 7 février 2023 à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 1^{er} février 2023. Publication de la convocation le : 2 février 2023

Etaient présents :

M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, Mme Armelle BRARD, M. Michel VAN-PRAET, Mme Simone JOURAND, M. Michel ANSQUER, M. Thierry MARTIN, Mme Monique KERAVEC, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGOUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Tony VORMS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Martine SCUILLER, M. Jean-Jacques COLIN, M. Daniel QUEMENER, Mme Michèle LACOUR, Mme Denise TAVERNIER

Etaient absents :

Mme Agnès CALLOU a donné procuration à Mme Corinne BRIANT

Mme Marie-France CAUSEUR

M. Pierre-Marie BOSSER a donné procuration à M. Eric BOSSER

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : M. Didier LOAS

Date de transmission au contrôle de légalité : 10 FEV. 2023

Date de publication : 10 FEV. 2023

Délibération n° 2023-014 : Fixation des tarifs municipaux

Rapporteur : M. Georges CASTEL

Monsieur Le Maire expose au conseil municipal : il appartient au conseil municipal de fixer les tarifs pour les services municipaux.

Il présente aux membres du Conseil Municipal les propositions de tarifs pour les services municipaux au titre de l'année 2023.

Vu les délibérations listées ci-dessous fixant les tarifs des services communaux :

- 150-17 du 12 décembre 2017 : photocopie ;
- 151-17 du 12 décembre 2017 : fax ;
- 152-17 du 12 décembre 2017 : concessions de cimetière ;
- 158-17 du 12 décembre 2017 : location et mise à disposition gratuite des salles des mairies ;
- 160-17 du 12 décembre 2017 : droit d'occupation des halles ;
- 163-17 du 12 décembre 2017 : cirques et grands spectacles ;
- 164-17 du 12 décembre 2017 : stationnement des camping-cars Place du Général de Gaulle ;
- 168-17 du 12 décembre 2017 : sacs de déchets verts ;
- 171-17 du 12 décembre 2017 : travaux de bitumage ;
- 104-18 du 17 juillet 2018 : cantine ;

- 118-18 du 9 octobre 2018 : marché ;
- 170-18 du 11 décembre 2018 : location de matériel ;
- 171-18 du 11 décembre 2018 : location ou vente de panneaux de signalisation ;
- 112-19 du 2 juillet 2019 : mise à l'eau de bateaux à la cale des Affaires maritimes ;
- 167-19 du 10 décembre 2019 : occupation du domaine public communal ;
- 168-19 du 10 décembre 2019 : droits de stationnement ;
- 2020-205 du 8 décembre 2020 : occupation de la salle Inscription maritime, de la salle polyvalente, du club house situé sur le terrain de foot et du club house du centre nautique ;
- 2020-206 : location salle Marthe Pierre ;
- 2020-207 du 8 décembre 2020 : location du Théâtre Georges Madec ;
- 2020-208 du 8 décembre 2020 : location salle omnisports ;
- 2021-020 du 29 juin 2021 : redevance d'occupation du domaine public par les food-trucks ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 25 janvier 2023,

La présente délibération remplace celles mentionnées ci-dessus.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- valider les tarifs municipaux tels que listés dans le tableau joint en annexe, à compter du 1er mars 2023 ;
- autoriser M. Le Maire à procéder à tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré lesdits jour mois et an,

Le maire,
Gurvan KERLOCH



Le Secrétaire de séance,
M. Didier LOAS

